Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 029-212902027-20260605-D2026050681V2-DE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la commune de PLOUNÉOUR-MENEZ
FINISTERE

Date de convocation	Membres			
28/05/2026	En exercice : 15	Présents : 13	Votants	15

Séance ordinaire du 05/06/2026 à 20H00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé , à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Sébastien MARIE, Maire

Présents : Sébastien MARIE - Delphine SAUBAN – Maëldan CORRE - Kevin FERRE - Laurent FONTANIER - Marie ROBAIL – Tangi DANIEL – Annaïck MAGNENET – Jean-Claude FAUJOUR – Monique JAOUEN – Jonathan THORAVAL – Marie-Laure BERGER – Pierre-Yves POSTIC
Absent ou excusé :
Justine HERNE ayant donné procuration à Pierre-Yves POSTIC
Aline COAT ayant donné procuration à Laurent FONTANIER

Secrétaire : Laurent FONTANIER

OBJET : MODIFICATION DE LA PARTICIPATION COMMUNALE POUR LA PSC SANTE A COMPTER DU 1ER JUILLET 2026

Monsieur le Maire rappelle que la Commune a institué une participation communale au titre de la prestation sociale complémentaire de 15 € pour les agents ayant souscrit un contrat auprès d'un opérateur choisi par la Commune, suite à la consultation effectuée par le Centre de Gestion du Finistère. Il s'avère que cette participation était brute, et le minimum fixé par le Loi.
Monsieur le Maire propose donc de l'augmenter et de la passer à 19 € par mois par agent à compter du 1er juillet 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de porter la participation au titre de la PSC Santé à un montant de 19 € brut mensuel par agent adhérent au contrat groupe à compter du 1er juillet 2026
- AURORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents à intervenir

Pour extrait certifié conforme au registre
Le Maire,
Sébastien MARIE

MAIRIE DE PLOUNEOUR-MENEZ (Finistère)

Le Secrétaire,
Laurent FONTANIER